

Dominique Fortier

2010/05/01

La maîtrise de la langue: et si tout le monde s'y mettrait?

Discipline en soi, le français est aussi interdisciplinaire. Lire, écrire et communiquer oralement sont des activités incontournables dans toutes les disciplines : elles sont à la base même de la construction des savoirs.

Tous les enseignants devraient donc se sentir concernés par le développement des habiletés langagières des élèves, même les enseignants des ordres postsecondaires. Car qui peut prétendre avoir définitivement acquis ces habiletés à la fin d'une scolarité obligatoire, soit à l'âge de 16 ou 17 ans ? Des collaborations entre spécialistes du français et enseignants des autres disciplines se révèlent ainsi nécessaires pour atteindre cet objectif que représente l'amélioration de la maîtrise[1] de la langue. Cependant, « souhaiter » un engagement collectif ne suffit pas : il faut construire sa mise en place !

En ce sens, l'étude menée par **Fanny Kingsbury** et **Jean-Yves Tremblay** (tous deux du cégep de Sainte-Foy) dans le cadre du Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage (PAREA) a permis de dégager les principales difficultés que pose l'évaluation de la langue par l'ensemble des enseignants du collégial. Sachant que le simple fait de rehausser les exigences à l'égard de la langue produit une amélioration des performances linguistiques des élèves[2], on peut considérer l'évaluation de celle-ci comme une responsabilité collective des enseignants en matière de valorisation de la langue. Dans leur article, les auteurs exposent les défis de l'évaluation de la langue dans le contexte collégial et proposent des pistes d'action. Au prochain Intercaf, qui se tiendra au cégep de Drummondville les 27 et 28 mai prochain, Fanny Kingsbury viendra discuter de l'enjeu de l'évaluation avec d'autres

participants dans le cadre d'une table ronde intitulée *Imaginons le faisable et faisons-le !*^[3]

Dans le même ordre d'idées, certains professionnels de l'enseignement s'occupent de travailler en amont de l'évaluation. Nous pensons à Robert Claing et à Lucie Libersan (tous deux du collège Ahuntsic), qui mènent des travaux ayant pour objectif d'outiller les enseignants de la formation spécifique en vue de l'encadrement des activités d'écriture prévues à leur programme. Ceux qui se sentent désarmés quand vient le temps de soutenir les élèves sur le plan de la langue disposeront bientôt d'un matériel pédagogique adapté : exemples de consignes en fonction des genres textuels à produire, modèles de textes avec mise en évidence des faits de langue typiques du genre, astuces de correction, etc. À l'Intercaf, Robert Claing et Lucie Libersan présenteront leurs travaux, dont nous pourrons suivre l'avancement dans le bulletin d'octobre. Dans le présent numéro, par ailleurs, **Lucie Libersan**, toujours préoccupée de « nourrir » les pratiques d'enseignement au collégial, effectue un survol du *Portail pour l'enseignement du français au secondaire* en tenant compte des domaines d'intérêt des enseignants et des tuteurs des centres d'aide en français (CAF).



Les cohortes « réformées » qui entreront au cégep à l'automne 2010 seront-elles aussi performantes qu'on nous l'a promis ? Oui, croit **Suzanne Lemay** (cégep Champlain-St. Lawrence). Dans sa réflexion, cette enseignante de français d'un collège anglophone de Québec dont la population compte un bon nombre d'élèves francophones, fait le pari que les pratiques langagières variées et nombreuses prescrites par les programmes d'études du primaire et du secondaire feront une différence chez les « enfants du nouveau pédagogique ». *Correspondance* fait entendre le point de vue optimiste de cette jeune enseignante qui encourage ses collègues à l'ouverture et à un certain renouveau de leurs pratiques.

Correspondance s'intéresse également au propos de **Louise Desforges**, collaboratrice régulière férue des particularités du français québécois. Dans son article, elle met en évidence la richesse du vocabulaire familier d'ici en passant en revue les sens à la fois nombreux et pointus dans lesquels nous employons quelques mots généralement incompris des autres francophones. La seconde partie de son article traite notamment de mots qui sont des créations québécoises modernes et de termes en lien avec des

réalités propres au Québec.

Enfin, dernier écho de l'Intercaf de mai 2009 : la seconde partie de l'article d'**Yves Lamontagne** sur les cours de mise à niveau pour non-francophones qu'il a aménagés et donne depuis 2005 au collège de Rosemont, un établissement qui reçoit des élèves allophones en grand nombre.



Et, bien sûr, toujours très attendues, nos chroniques ! **Suzanne-G. Chartrand** (Université Laval), didacticienne du français qui plaide pour une terminologie exacte et précise, nous rappelle que les manipulations syntaxiques, loin d'être de simples « trucs » à appliquer mécaniquement, sont des instruments qui participent à l'exercice d'un raisonnement grammatical rigoureux. **Gaétan Saint-Pierre**, dans sa chronique sur l'étymologie, poursuit son étude des mots du français actuel empruntés à d'autres langues, cette fois l'occitan et le breton. On retrouvera également la chronique de **Sophie Piron** (UQAM), qui entame un autre volet de l'histoire de la grammaire en présentant des innovations du début du siècle dernier : l'analyse logique est abandonnée au profit de l'analyse grammaticale ; apparaissent certains concepts tels que nous les concevons actuellement (entre autres le classement des verbes transitifs et des verbes intransitifs) ; se précisent aussi d'autres concepts aujourd'hui remis en cause (ceux de complément circonstanciel et d'épithète, notamment). La capsule linguistique de **Louise Guénette** (OQLF), pour sa part, porte sur les procédés d'abrègement, répondant ainsi à un article du dernier numéro sur le cyberlangage, lequel use abondamment de tels raccourcis. Enfin, pour clore son dossier sur les rectifications orthographiques, **Chantal Contant** (UQAM) suggère des moyens pour faciliter le passage à la nouvelle orthographe dans les établissements d'enseignement et pour adopter les graphies modernes dans nos communications personnelles ou professionnelles.

Correspondance compte maintenant une nouvelle collaboratrice : **Véronique Léger**. Linguiste de formation, cette enseignante de français « tout terrain » (aux ordres universitaire, collégial et secondaire, et en milieu professionnel) signe une nouvelle chronique « hybride » où elle se propose d'exposer sa position didactique sur une notion de grammaire et d'offrir un extrait de son matériel pédagogique. Son propos, qui contredit certains modèles théoriques, intéressera ceux et celles qui apprécient les

débats grammaticaux. Dans le présent numéro, elle aborde la notion de phrase de base, un outil de premier secours pour analyser nos phrases, notamment celles qui sont trop longues, boiteuses, agrammaticales, ou, comme le fait valoir l'auteure, mal ponctuées.



Cette année est à marquer d'une pierre blanche dans la petite histoire de l'Amélioration du français au CCDMD. D'abord, le secteur fête ses 20 ans ! De plus, **Charles Gravel**, qui en est le fondateur, reçoit cette année le prix Gérald-Sigouin, une distinction que lui décerne l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) pour sa contribution au développement, au soutien et à l'évolution de la pédagogie à l'ordre collégial. Afin de marquer le coup, *Correspondance* a recueilli les propos de ce pionnier sur le passé du secteur de l'Amélioration du français, sa richesse et son avenir. Dans le présent numéro, Charles Gravel a aussi collaboré à l'article d'**Emanuele Setticasi** (CCDMD) sur l'Intercaf, rendez-vous des responsables de CAF qui connaîtra ce printemps sa 25^e édition. Cette rencontre, dont le programme sera expédié dès les premiers jours de mai, portera sur des projets destinés à promouvoir la qualité de la langue et à faire du français une responsabilité partagée.

Enfin, aussi en encart du présent bulletin, la nouvelle édition du *Répertoire Web*, publication qui s'adresse à l'ensemble des enseignants et à toute personne souhaitant améliorer sa maîtrise du français au moyen d'Internet. Réédité régulièrement depuis 1997, ce répertoire fait peau neuve en 2010 avec un contenu complètement mis à jour (toujours par son auteur, Gaétan Clément) et une facture visuelle plus mordante.



- 1 Ce texte est rédigé conformément aux rectifications orthographiques en vigueur. [\[Retour\]](#)
- 2 Selon un article cité par les auteurs dans leur rapport de recherche : MONBALLIN, M., M. VAN DER BREMPT et G. LEGROS, « Maîtriser le français écrit à l'université : un simple problème de langue ? », *Revue des sciences de l'éducation*

, vol. XXI, n^o 1, Montréal, 1995, p. 59-74. [\[Retour\]](#)

- 3 La phrase est tirée d'un [article de Colette Ruest](#) (cégep de Trois-Rivières), paru dans *Correspondance* en 2007 (vol. 12, n^o 3). M^{me} Ruest participera elle aussi à la table ronde de l'Intercaf. [\[Retour\]](#)



Dominique Fortier

CCDMD